

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
LES LAURÉATS**

collège - lycée



2017 - 2020

PRÉAMBULE

Identité

Le Groupe Scolaire Les Lauréats (GSL) est un établissement scolaire privé de droit Burkinabè, fondé en septembre 2002. Soumis aux lois et règlements du Ministère de l'action Sociale, du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et du Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il offre un enseignement général et technologique à programme français avec l'enseignement précoce puis renforcé de l'anglais.

Historique

Le GSL a été fondé en septembre 2002 pour répondre à la demande éducative francophone des familles et aux attentes formulées à partir d'un questionnaire diffusé à Ouagadougou. De ce sondage auprès des parents, émerge plusieurs vœux :

- Un enseignement de qualité
- Des enseignants formés à des méthodes pédagogiques innovantes
- Des effectifs allégés
- Des équipements appropriés à un accueil et une pédagogie active, renouvelée et contemporaine
- Le développement d'un apprentissage substantiel de l'anglais
- Préparer les enfants à évoluer dans un monde francophone et multiculturel

Le choix de l'implantation du Groupe Scolaire Les Lauréats s'est aussi déterminé selon deux critères fondamentaux :

- La possibilité d'édifier une infrastructure confortable sur un terrain de grande dimension (3 hectares) dédié à la construction d'une école dans le plan d'occupation des sols et d'urbanisme de la ville nouvelle
- Offrir aux familles une école de proximité dans une nouvelle zone résidentielle et administrative

Ainsi est née, en septembre 2002 l'école primaire. L'évolution pédagogique a naturellement favorisé l'ouverture du collège en 2004 et les classes du lycée par la suite. La continuité pédagogique est aujourd'hui assurée de la petite section, en maternelle, à la classe de terminale au lycée. Les effectifs connaissent une croissance maîtrisée pour atteindre 323 élèves à ce jour, totalisant plus de 25 nationalités différentes.

Environnement

L'école se situe au cœur d'une nouvelle zone en pleine expansion géographique et démographique qui regroupe les quartiers de la patte d'oie, Ouaga 2000, Azimo...

Ces quartiers, essentiellement résidentiels, s'étalent à proximité de la nouvelle Présidence et des futurs bâtiments des grandes administrations du pays.

Ces quartiers sont essentiellement occupés par une classe moyenne et aisée, burkinabè ou étrangère : commerçants, cadres, chefs d'entreprise, fonctionnaires des administrations centrales, de banque, d'organismes internationaux, professions libérales.

Un certain nombre de familles ne peut accéder aux deux établissements de référence à Ouagadougou, le lycée français et l'Ecole Américaine pour des raisons de places disponibles ou de coût des frais d'écologie.

Ces familles se sont détournées de l'école publique ou privée dont les techniques et les objectifs répondent à un enseignement de masse pour s'orienter naturellement vers notre école de proximité aux effectifs limités et aux pratiques pédagogiques novatrices.

Notre établissement continue toutefois d'entretenir des contacts et des échanges fructueux avec les différents pôles scolaires locaux et complémentaires.

Projet éducatif

Etablissement laïc et mixte, le GSL énonce dans son projet éducatif ses aspirations vis-à-vis de ses élèves et ses intentions éducatives, largement détaillées dans le projet d'établissement qui fixe le cap et la stratégie éducative mise en œuvre pour la réussite de tous:

- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages en développant son autonomie
- S'ouvrir au monde et donner aux jeunes les clefs de ce nouvel espace d'information, de communication et de connaissance
- Offrir un cadre de travail et de vie qui garantisse le « bien vivre ensemble » de la communauté éducative, qui permette à chaque élève de grandir en révélant sa personnalité et ses talents, s'épanouir dans la rigueur et la confiance
- Former et vertébrer suffisamment les élèves pour assumer leurs responsabilités citoyennes
- Préparer chaque élève aux diplômes français et l'accompagner dans son parcours d'orientation pour préparer en conscience son avenir professionnel

Pour atteindre ces objectifs et garantir la réussite de chacun, des nouvelles instances de dialogue, de concertation et de participation sont mises en place cette année : conseil d'établissement, conseil pédagogique, CVL, CESC... des instances qui engagent tous les acteurs de la communauté, enseignants, parents, élèves comme personnels administratifs.

Je remercie ceux et celles qui feront vivre ce projet en nous rejoignant dans ces instances et qui témoigneront ainsi leur volonté de participer au développement et au rayonnement du Groupe Scolaire Les Lauréats. Je suis convaincue que nos atouts, notre spécificité et nos richesses humaines nous permettront l'an prochain d'étoffer encore notre offre pédagogique et d'accueillir dans des conditions optimales davantage d'élèves répondant aux attentes de familles pour qui l'éducation est une formation globale de la personne qu'est l'élève.

Madame Nassar, *Directrice Générale*

INTRODUCTION

Le pilotage du Groupe scolaire les Lauréats consiste d'abord à faire en sorte que l'école, le collège et le lycée remplissent complètement leur mission conformément aux directives des autorités de tutelle :

- Eduquer en développant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être
- Instruire
- Permettre de grandir pour devenir un citoyen responsable
- Favoriser l'épanouissement par un parcours de formation ambitieux et accepté

Dès lors, toute la communauté éducative est tenue de s'investir résolument dans des actes pédagogiques et dans le dispositif d'orientation qui conditionne l'avenir des élèves.

Mais pour garder le cap, agir en équipe, façonner une culture d'établissement, les membres de la communauté éducative ; parents, enseignants, personnels de direction et d'éducation, jeunes, se sont engagés à respecter quelques principes vitaux qui s'incarnent dans des valeurs consensuelles. Ce fond commun de valeurs partagées ; valeurs institutionnelles, valeurs de métier, de relation, personnelles, doivent continuer de guider l'écriture du projet d'établissement. Il favorise son actualisation, son adaptation aux réalités locales afin de mettre en cohérence l'ensemble des actions conduites en les reliant aux axes qui ont été identifiés comme prioritaires.

Le projet d'établissement, outil prospectif, cherche à faire vivre durablement des valeurs et des objectifs communs aux divers partenaires d'un site scolaire où se côtoient des nationalités, des cultures et des religions multiples. Il est ainsi le moyen privilégié de fédérer les équipes, de rendre lisible la politique conduite et d'en évaluer les résultats. Voté par le conseil d'établissement, il est mis en œuvre et amendé autant que de besoin en fonction de l'évolution de la situation de l'établissement pour favoriser l'épanouissement et la réussite de chaque acteur du projet.

Porté à la connaissance de tous, le projet d'établissement et le règlement intérieur ont force de loi tout en se présentant non comme un cahier des charges statique mais un document vivant qui, sur la base des axes choisis, évalue, enrichit, complète des actions pédagogiques permettant d'atteindre les objectifs visés.

Nous remercions ceux qui ont collaboré activement à la rédaction de ce projet, sa relecture, sa réécriture pour en faire un outil efficace de pilotage de la politique éducative du Groupe scolaire Les Lauréats.

Madame Nassar, *Directrice Générale*
Monsieur Guillard, *Proviseur*

DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX

Taux de passage, de redoublement et de réorientation par classe à l'école, au Collège et lycée pour l'année scolaire 2014/2015

	PRIMAIRE					SECONDAIRE						
	ÉLÉMENTAIRE					COLLÈGE				LYCÉE		
	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Term
EFFECTIF	31	33	29	29	18	24	19	20	21	10	4	6
REDOUBLEMENT	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TAUX DE REDOUBLEMENT	0 %	6 %	7 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
PASSAGE	31	31	27	29	18	24	19	20	21	10	4	5

Taux de passage, de redoublement et de réorientation par classe à l'école, au Collège et lycée pour l'année scolaire 2015/2016

	PRIMAIRE					SECONDAIRE						
	ÉLÉMENTAIRE					COLLÈGE				LYCÉE		
	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Term
EFFECTIF	38	24	27	28	24	16	23	12	18	12	9	3
REDOUBLEMENT	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
TAUX DE REDOUBLEMENT	0	4 %	4 %	0	0	0	0	8 %	0	0	0	0
PASSAGE	38	23	26	28	24	16	23	11	18	12	9	3

	PRIMAIRE				SECONDAIRE	
	MATERNELLE		ÉLÉMENTAIRE		COLLÈGE - LYCÉE	
	effectif	moyenne d'élèves par division	effectif	moyenne d'élèves par division	effectif	moyenne d'élèves par division
2012 / 2013	110	22	142	24	120	17
2013 / 2014	98	24	157	22	109	18
2014 / 2015	100	20	140	20	106	15
2015 / 2016	106	21	152	25	95	14
2016 / 2017	64	21	154	22	106	15

Effectif des personnels d'enseignement 2016/2017

	CONTRATS LOCAUX TITULAIRES DU MENF	CONTRATS LOCAUX NON TITULAIRES FRANÇAIS	CONTRATS LOCAUX VACATAIRES OU TITULAIRES DU MENA
MATERNELLE		1	2
PRIMAIRE	2	2	3
MATHEMATIQUES		1	2
LETTRES MODERNES	1		2
HIST-GEO-EMC	1		1
ANGLAIS			5
ESPAGNOL			1
ARTS PLASTIQUES			1
EDUCATION MUSICALE			1
TECHNOLOGIE			2
PHYSIQUE CHIMIE			1
PHILOSOPHIE			1
EPS			2
SVT			2
SES			2
TOTAL	4	4	28

Effectif des personnels administratifs et de service

	CONTRATS LOCAUX PERMANENTS	CONTRATS PRESTATION DE SERVICES
PERSONNELS DE DIRECTION, DE GESTION	4	
PERSONNELS DE SECRETARIAT	4	
PERSONNELS D'EDUCATION	4	
INFORMATIENS		2
PERSOBNNELS OUVRIERS ET DE SERVICE	3	16
TOTAL	15	18

Taux de réussite

Taux de réussite au DNB

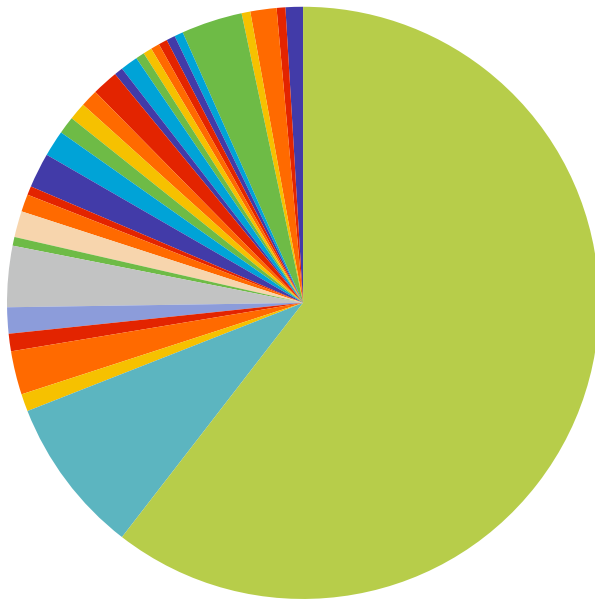
	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016
ÉLÈVES EN CLASSE DE TROISIÈME	16	21	18
ÉLÈVES INSCRIT AU DNB	16	21	18
ÉLÈVE S'ÉTANT PRÉSENTÉS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DU DNB	16	21	18
ÉLÈVES AYANT ÉCHOUÉS	4	1	0
ÉLÈVES AYANT OBTENUS LE DNB	11	20	18
ÉLÈVES AYANT OBTENUS UNE MENTION			
TAUX DE RÉUSSITE	69 %	95 %	100 %

Taux de réussite au Baccalauréat

	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016
ÉLÈVES EN CLASSE DE TERMINALE	8	6	3
ÉLÈVES INSCRIT AU BAC	8	6	3
ÉLÈVE S'ÉTANT PRÉSENTÉS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DU BAC	8	6	3
ÉLÈVES AYANT ÉCHOUÉS	2	1	0
ÉLÈVES AYANT OBTENUS LE BAC	6	5	3
ÉLÈVES AYANT OBTENUS UNE MENTION			2
TAUX DE RÉUSSITE	75 %	83 %	100 %

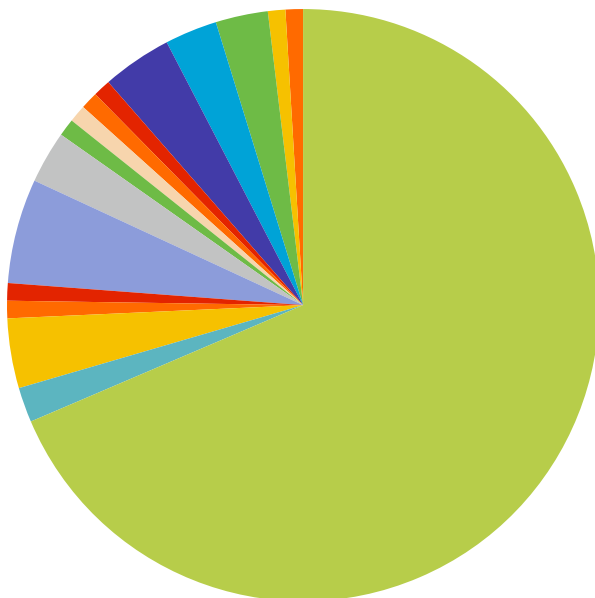
Nationalités des élèves

PRIMAIRE



- burkinabè
- algérienne
- camerounaise
- américaine
- guinéenne
- béninoise
- belge
- centrafricaine
- belgo-burkinabè
- brésilienne
- malienne
- ivoiro-anglaise
- neerlandoburkinabè
- francoivoirienne
- italo-burkinabè
- ivoirienne
- française
- libanaise
- indienne
- nigérienne
- canadienne
- sénégalaise
- libano-burkinabè
- franco-malienne
- togolaise
- turque
- ivoiro-burkinabè
- franco-burkinabè
- américano-burkinabè
- américanoivoirienne

SECONDAIRE



- burkinabè
- marocaine
- libanaise
- centrafricaine
- guinéenne
- ivoirienne
- malienne
- sénégalaise
- canadienne
- brésilienne
- ivoiro-burkinabè
- germano-burkinabè
- neerlandoburkinabè
- franco-burkinabè
- belgo-burkinabè
- ivoiro-malienne

LES LAURÉATS

Structure et organisation

Le Groupe scolaire *Les lauréats* a fait, pour le collège et le lycée, essentiellement appel à des enseignants vacataires burkinabé titulaires du MESSRS. Des professeurs français et ouest-africains viennent compléter l'équipe pédagogique. La pénurie de professeurs en France, dans certaines disciplines et académies, ainsi que la situation socio-politique du Burkina Faso entravant le recrutement de titulaires français, nous invitent aussi à former des enseignants burkinabé. Du reste, quatre professeurs français certifiés enseignent dans l'établissement et animent ces formations.

Pour accompagner les spécificités du programme de l'Education Nationale Française, le Groupe scolaire *Les Lauréats* a recruté une directrice pédagogique adjointe pour son école primaire. L'école a, en outre, bénéficié des interventions fréquentes de deux conseillères pédagogiques titulaires de l'ENF qui assuraient la formation des enseignants. Cette année, un proviseur, qui vient renforcer l'équipe de direction du collège lycée. L'objectif est clair : mettre en œuvre et animer toutes les instances représentatives de concertation et de participation conformément aux principes du Ministère de l'Education Nationale Française : conseil de direction et de coordination avec la direction de l'école, conseil d'établissement, conseil pédagogique, conseil école-collège, assemblée générale des délégués, conseil de vie lycéenne, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Le calendrier prévisionnel témoigne de l'intention de l'établissement de respecter la législation française en la matière. Aussi, l'organigramme fonctionnel confirme la même volonté. Un personnel administratif continue de se charger rigoureusement du suivi et de la gestion des élèves et des professeurs.

Au demeurant, un CDI opérationnel collabore étroitement à l'organisation pédagogique de l'établissement pour accompagner et éduquer les élèves au choix d'une orientation réfléchie et acceptée.

VIE COLLECTIVE

La Vie scolaire

Le lycée dispose d'un service de Vie Scolaire dirigé par deux CPE. Une permanence est assurée dans ce bureau dont la vocation première est de tisser du lien entre tous les partenaires de la communauté éducative en recevant élèves, parents et enseignants. Le bureau de la Vie scolaire demeure un lieu où s'expriment les besoins de formation des différents acteurs de la vie scolaire auxquels nous répondons par des actes ponctuels. Des fiches de poste ont été élaborées et sont remaniées en fonction des nécessités de service. Espace d'écoute de la parole de l'élève, il entend générer le bien vivre ensemble tout en veillant au respect des règles de vie collective. Outre, la persistance d'une formation des délégués, un conseil de vie lycéenne et des représentants élus du FSE, permettent aux élèves de s'engager dans un travail constructif pour exercer leurs droits citoyens.

SÉCURITÉ ET SUIVI

La surveillance

L'établissement est sécurisé jour et nuit par dix vigiles, deux CPE et la présence de policiers armés aux deux entrées du site scolaire. Une présence systématique est assurée au portail, entrée spécifique des élèves et les vigiles y sont affectés. Les contrôles rigoureux empêchent toute sortie irrégulière. Les CPE se partagent la surveillance des espaces extérieurs, des permanences. La couverture est suffisante pour un regard vigilant sur l'ensemble de l'établissement. Les élèves ne sont pas autorisés à sortir aux temps de récréation et sont obligatoirement invités, quinze minutes avant le début des cours de la matinée ou de l'après-midi, à rejoindre l'enceinte du collège-lycée. Les CPE sont très présents lors des mouvements inter-cours.

Les absences non recevables restent des actes isolés dans l'établissement. Les élèves considérés comme décrocheurs sont d'ailleurs peu nombreux, mais l'ensemble de la communauté éducative poursuit néanmoins des réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour pallier ce manquement à l'obligation d'assiduité. Les exclusions de cours sont peu utilisées mais concernent souvent les mêmes élèves à qui s'appliquent les retenues. Une réflexion sur la pertinence des sanctions est de ce fait à poursuivre. Les passages à l'infirmerie demeurent occasionnels, ils sont justifiés et ne manifestent aucune stratégie d'évitement de cours de la part des élèves.

La relecture et la réécriture du règlement intérieur ont fait l'objet d'un nouveau texte à valider par le Conseil d'établissement.

PERMANENCE ET DOCUMENTATION

Le CDI

Les collégiens sont maintenus dans l'obligation de rejoindre le CDI dès lors qu'ils n'ont pas cours. Une salle du foyer socio-éducatif est aussi à disposition des collégiens et des lycéens. Un CPE est affecté à l'animation des études et des permanences avec des consignes précises. Selon le cas et les effectifs, il procède à une aide aux devoirs et aux leçons, vérifie des acquis méthodologiques, impose une étude silencieuse et propose des activités éducatives. Les déplacements au CDI sont autorisés, et encouragés pour toute recherche documentaire. Un registre de présences est renseigné et signale la teneur de la permanence ou de l'étude dirigée.

LOCAUX

maternelle, primaire, collège et lycée

Le collège-lycée *Les lauréats* est implanté dans le quartier résidentiel de Ouaga 2000 et se compose de plusieurs bâtiments. Le collège et le lycée fonctionnent dans quatre ailes principales.

Deux bâtiments contigus composés de huit salles de classe, dont un laboratoire de SVT, Physique-Chimie et Technologie, reçoit collégiens et lycéens. Un bâtiment accueille la classe de sixième et une salle dédiée à la Musique et aux Arts Plastiques. La dernière aile se consacre à la documentation, l'information et l'éducation aux médias et TIC. Elle regroupe le CDI, le BCD et la salle informatique. Le collège-lycée *Les lauréats* accueille à ce jour 105 élèves du secondaire. Sept bureaux sont dédiés aux personnels d'accueil, de direction et d'encadrement de la vie scolaire. Une salle est réservée aux professeurs. Avec une attention particulière, le site est rénové, repeint, vérifié sur le plan des installations techniques chaque année et subit toutes les transformations nécessaires et possibles pour une meilleure qualité d'accueil et de travail. Une salle d'EPS complète les équipements.

A l'école, deux bâtiments sont dédiés pour l'un, aux classes de maternelle et pour l'autre, aux classes élémentaires. Une grande salle de motricité est réservée aux élèves. Plusieurs aires de jeux surveillées sont, en outre, accessibles aux élèves de maternelle et de primaire.

Toutes les classes seront sous peu en réseau et équipées d'un vidéo-projecteur avec le matériel de sonorisation associé. Le parc informatique se compose de 20 postes fixes installés en salle informatique et au CDI. Un projet de tablettes mobiles est à l'étude.

Les structures sportives sont partiellement délocalisées. Sur le site scolaire, un premier plateau sportif est dédié aux activités de l'école, un second prend forme (basket, volley, handball) et se voit compléter par la récente création d'une piste d'athlétisme et d'un terrain de football. Une convention a été signée avec le centre culturel et sportif du centre aéré de la BCEAO afin de compléter notre offre sportive.

Ainsi, des efforts importants sont consentis pour améliorer sans cesse les équipements pédagogiques et le confort des élèves et des enseignants.

PROJET ÉDUCATIF L'offre pédagogique

Le projet éducatif du lycée Les Lauréats veut concilier le respect des programmes et instructions de l'Éducation Nationale française aux objectifs spécifiques du MENB.

- Promotion de la pratique de l'Anglais dans un contexte international en LV1
- (certifications envisagées, TOEFL)
- Adaptation de certains programmes à la réalité du pays d'accueil : Histoire-géographie-EMC-SVT-SES ...
- Recherche de la réussite pour tous, Aide Individualisée, Tutorat, Plan Personnalisé de Réussite Educative
- Aide à l'orientation, forum métiers, intervention d'étudiants et de professionnels, forum des formations post-bac, stage en entreprise...

Soucieux de proposer une éducation globale de l'élève, le Groupe Les Lauréats a aussi mis en place un Foyer socio-éducatif qui permet aux collégiens et lycéens de prendre des responsabilités dans le cadre d'activités périscolaires, de s'épanouir en révélant toutes ses initiatives, ses talents et son intelligence. Sont encouragés des engagements et des actions à

vocation sociale, humanitaire et environnementale. A l'école, une large palette d'activités parascolaires est proposée : Peuvent être pratiqués le tae-kwondo, le nunchaku, la poterie, le football, le mini-tennis, le djembé, la danse africaine, la musique et l'apprentissage du chant, les activités du cirque et marionnettes et les échecs.

Le projet de création d'un centre de loisirs est aussi à l'étude.

L'établissement, dans le cadre des centres d'intérêt des élèves et selon les moyens inhérent à sa petite structure, s'efforce de proposer une gamme la plus large possible d'enseignements aux choix ou facultatifs et d'exploration:

À L'ÉCOLE

- Renforcement obligatoire en anglais
- Stage de remise à niveau
- Préparation facultative au CEP en CM2

AU COLLÈGE

- LV2 Espagnol (3h/semaine)
- Stage de remise à niveau

AU LYCÉE

- LV2 Espagnol (3h/semaine)
- Enseignement d'exploration : SES, Littérature et société, PFEG, MEPS (au choix)
- Stage de remise à niveau

Comme l'indiquent nos emplois du temps de l'élève, les cours fonctionnent du lundi au vendredi de 7h15 à 17h10. Le calendrier des vacances scolaires respecte les règles qui concernent le nombre de semaines travaillées et prend en compte les fêtes légales du Burkina Faso. L'établissement, qui possède un mini bus, offre un service de ramassage scolaire et dessert la ville par une ligne Zogona - Ouaga 2000.

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DU GROUPE LES LAURÉATS

Les objectifs fixés par le Groupe Les Lauréats se réfèrent au projet éducatif du Ministère français de l'Éducation:

- Développer un enseignement d'excellence répondant aux élèves burkinabè et étrangers
- Œuvrer à la réussite de tous
- Assumer la maîtrise de la langue française
- Favoriser l'apprentissage des langues et valoriser leurs réussites
- Assurer une vie épanouissante et structurante dans l'établissement
- Répondre aux familles et servir l'objectif de rayonnement culturel
- Assurer l'éducation à l'orientation
- Assurer l'éducation au développement durable
- Valoriser l'éducation artistique et culturelle
- Valoriser l'éducation physique et sportive



AXE 1

L'élève dans un environnement innovant, adapté, facteur de réussite et d'excellence

1.1 PROPOSER UN ENVIRONNEMENT QUI FAVORISE L'EXCELLENCE DES PARCOURS DE CHACUN

- Favoriser les expérimentations dans le domaine de l'évaluation positive ou bienveillante
- Préparer les élèves aux concours spécifiques donnant l'accès aux études post-bac
- Proposer une préparation spécifique aux élèves se destinant aux filières d'excellence post-bac
- Développer l'information sur les parcours des anciens élèves
- Mettre en œuvre une pédagogie différenciée

1.2 LES LAURÉATS: UN LIEU DE VIE, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE

- Généraliser l'enseignement et l'évaluation par compétences en vue de la validation par les élèves du LPC en fin de 3^e après expérimentation sur une division (6^{ème}). Privilégier la validation de certaines compétences transversales à l'occasion des actions et projets pluridisciplinaires (EPI et Parcours)
- Intégrer les dispositifs d'aide dans l'accompagnement des apprentissages : AP en collège
- Intensifier l'usage des TICE pour mettre en pratique une pédagogie interactive
- Développer l'usage des espaces numériques de travail pour la communication interne et externe sur le site du Groupe
- Développer la liaison CM2/6^{ème} et échanger davantage, dans le cadre du cycle 3, sur les pratiques pédagogiques entre enseignants
- Responsabiliser toujours plus les 6^e dans la journée d'intégration des CM2 et parrainer les arrivants en cours d'année
- Analyser les compétences des nouveaux élèves de 6^e pour les prendre en compte dans la progression des apprentissages

- Prévoir et fixer les réunions de concertation avec les professeurs d'école et faire vivre le Conseil école-collège
- Poursuivre une politique d'équipement pédagogique volontariste : améliorer l'équipement des matières scientifiques et enrichir le fonds du CDI
- Développer l'environnement numérique de travail : intensifier et diffuser l'usage des logiciels existant (calendrier en ligne, PRONOTE accessible)
- Continuer l'aménagement de la salle du FSE pour y créer un espace de rencontre et de dialogue
- Etoffer l'offre d'activités culturelles, artistiques, sportives dans le cadre périscolaire et du FSE : club UNESCO, atelier théâtre, chorale, danse, multisports, classe d'orchestre, poterie
- Sensibiliser au respect de l'environnement : respect du matériel collectif, tri sélectif des déchets en associant le projet de fabrication de poubelles en classe de technologie
- Animer toutes les instances de représentativité des acteurs de la communauté : réunions régulières avec rédaction de procès-verbaux ou compte rendus
- Mieux se connaître pour gérer ses émotions et éviter l'escalade de conflits
- Apprendre à s'estimer et estimer l'autre dans sa différence, de façon collective dans le cadre de l'heure de vie de classe, du cours d'éducation civique ; de façon individuelle dans le cadre d'échange avec le professeur principal, le service Vie scolaire. Mobiliser les élèves à devenir pleinement acteurs du bien vivre ensemble en référence au socle : repérer et gérer ses émotions pour améliorer sa qualité d'écoute, accepter la différence et construire une relation positive dans un groupe
- Développer un wifi contrôlé dans l'établissement

1.3 AIDER L'ÉLÈVE À CONSTRUIRE SON PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION

- Promouvoir toutes les filières, chacune pouvant mener à l'excellence
- Renforcer les liaisons inter-cycles en tant que palier d'orientation
- Formaliser et renforcer des actions existantes par la mise en place effective du parcours avenir de chaque élève
- Mettre en place une découverte des métiers et des formations dès la 4^e
- Pour la classe de troisième, améliorer et renforcer l'information sur les différentes voies d'orientation et sur les exigences de la classe de seconde générale
- Pour la seconde, mieux informer les élèves sur les différentes séries (interventions d'élèves de 1^{ère} et immersion en classe de 1^{ère})

- Pour les élèves de 1^{ère} et Terminale, favoriser et renforcer les échanges avec les anciens élèves par la création d'un carnet d'adresse numérique
- Permettre aux élèves d'accéder au CDI-BDI à tous les éléments permettant une information large, en temps réel, et de tous les documents relatifs à l'orientation
- Placer sur le site du Groupe, un onglet « orientation » pour permettre aussi aux parents de s'informer sur les filières, les métiers, les débouchés
- Elaborer une brochure simple de présentation des filières
- Réunir parents et élèves pour des réunions d'information et d'orientation
- Renforcer les contacts avec les professionnels et le monde du travail et organiser des visites d'entreprises
- Poursuivre les stages en entreprise en collège, voire en lycée (seconde)
- Former les professeurs principaux en collaboration avec le lycée Saint-Exupéry ou d'autres lycées implantés à Ouagadougou
- Collaborer avec tous les partenaires burkinabé (CIO)
- Former des parents capables de répondre aux questions d'élèves au sujet de l'orientation
- Développer les entretiens individuels dans le cadre des AP en lycée
- Equiper le BDI de logiciels spécifiques type ONISEP, GPO, Planète Métiers

1.4 RENFORCER LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET LES MÉTHODES DE TRAVAIL

- Repérer la situation des élèves pour qui le français est langue de scolarisation ou langue seconde
- Nommer un référent FLS
- Mettre en place des actions de soutien et de renforcement notamment pour des élèves qui viennent d'un autre système d'enseignement
- Favoriser le goût de la lecture en proposant un large éventail d'ouvrages littéraires et documentaires et impliquer les élèves dans le choix du fonds documentaire
- Dès la 6^e favoriser la pratique du centre de documentation et organiser des séances d'initiation à la recherche documentaire
- Organiser des concours de lecture, de dictée
- Editer un journal du collège, du lycée

- Varier les approches du français par des pratiques théâtrales, la lecture d'image, l'éducation aux médias
- Valoriser et faire apprécier la langue française par un concours d'éloquence ou de poésie
- Mettre en place un échange scolaire avec des établissements de France
- Renforcer la méthodologie à tous les niveaux du collège et du lycée dans le cadre des AP
- Entraîner les élèves à la maîtrise de compétences dans le cadre des AP pour aborder les épreuves d'examens sereinement

1.5 VALORISER ET RESPONSABILISER TOUS LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Renforcer chez l'élève le sentiment d'estime de soi, la confiance en soi en l'accompagnant dans la construction de son projet en donnant du sens à ses engagements, en valorisant ses efforts et sa motivation au-delà de la seule réussite par une attitude de bienveillance pédagogique de la part de tout l'encadrement
- Continuer de former des délégués élèves et prévoir une assemblée mensuelle avec le CPE et le proviseur et son adjoint
- Créer une instance représentative des élèves délégués du Foyer socio-éducatif et animer le conseil de vie lycéenne
- Engager les élèves dans des actions sociales, citoyennes et solidaires : CESC, collectes et actions à destination d'associations humanitaires
- Sensibiliser au respect de l'environnement en faisant intervenir les agents techniques chargés de la maintenance du site
- Eduquer à la sécurité routière : préparation à l'ASSR dans l'objectif du DNB
- Former aux gestes de survie le personnel et les élèves : formation dans le cadre de trois demi-journées

1.6 DÉPASSER LES DIFFICULTÉS POUR BIEN VIVRE LES ANNÉES COLLÈGE ET LYCÉE

- Repérer en équipe le type et le degré de difficulté rencontrée par certains élèves, de même pour certains handicaps
- Concevoir et mettre en place une cellule d'écoute et de suivi de jeunes en difficulté, porteurs de handicap ou déviants (psychologue, orthophoniste, médecin acquis aux méthodes d'écoute active) et associer une équipe enseignante volontaire en lien avec l'infirmière du lycée

- Aider le jeune à trouver sa place dans un groupe qui se réfère à un fond commun de valeurs partagées
- Utiliser l'ensemble des ressources du site : CDI, BDI pour une orientation éclairée et pertinente

1.7 AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES À BESOIN SPÉCIFIQUE

- S'assurer que les dossiers des élèves à besoins spécifiques soient suivis par un médecin référent
- Prévoir des ressources en FLE pour une meilleure intégration des élèves allophones
- Former les enseignants sur les troubles spécifiques des apprentissages repérés : dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, troubles de l'attention, hyper-activité
- Institutionnaliser des rencontres avec l'équipe spécifique : orthophoniste, psychologue, médecin scolaire.
- Proposer des stages passerelle, de remédiation, de consolidation

1.8 ENCOURAGER LE SENS DE L'EFFORT

- Pratiquer une pédagogie du projet, d'aide individualisée, de réussite personnelle de l'élève
- Utiliser le carnet de correspondance pour noter et souligner les efforts, les encouragements, la bonne volonté de l'élève
- Valoriser la parole de l'élève en étant à son écoute : au conseil de classe, au conseil de vie lycéenne, au FSE, en heure de vie de classe
- Faire en sorte que l'élève puisse à sa demande, celle des enseignants, des parents, faire un point ou une évaluation de son cheminement scolaire
- Planifier les devoirs et les examens blancs, pour permettre aux élèves de se préparer et de s'entraîner aux épreuves et s'améliorer en s'appuyant sur les corrections des devoirs antérieurs

1.9 CONSTITUER UN PÔLE LANGUE

- Trouver des temps de concertation inter-langues et inter-degrés
- Créer des indicateurs et des outils d'évaluation communs (méthode, attendus) afin de constituer des groupes de progression
- Mettre en place des tests diagnostiques à l'entrée en 6^{ème} et Seconde
- Mettre en place une journée des langues

- Monter des actions communes plurilingues et inter degré (APP) afin de poursuivre la dynamique engagée au premier degré

1.10 ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT

- Continuer de développer la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre de l'AS
- Valoriser les valeurs transmises par les cours d'éducation physique et sportive
- Favoriser les réussites des élèves dans la discipline

1.11 DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSEURS

- Proposer une offre de formation continue interne en meilleure adéquation avec les objectifs du projet d'établissement
- Fixer les conditions d'accès à la formation continue
- Recueillir les besoins de formations auprès du personnel
- Etablir des attestations et des certifications
- Recenser les personnes ressources
- Mettre en place un plan de formation interne à l'établissement
- Favoriser et enrichir la production de documents propres à l'établissement
- Créer un ordinateur ressource pour les professeurs



AXE 2

L'élève citoyen: développement durable et respect d'autrui

1.1 CONNAITRE SON ÉTABLISSEMENT ET SE L'APPROPRIER

- Privilégier l'accueil des nouveaux (CM2, 6^e, nouvel inscrit en cours d'année). Prévoir la visite des locaux, présenter le fonctionnement du site à l'occasion d'entretiens avec le CPE, le proviseur, son adjoint, les élèves délégués, le professeur principal
- Informer les parents du rythme et du travail de l'année scolaire : réunion parents-professeurs, rendez-vous individuel, réunion institutionnelle
- Faire connaître le règlement intérieur et l'expliquer pour une appropriation consciente en heure de vie de classe, organiser sa mise à jour
- Harmoniser l'application du règlement intérieur dans le domaine de la discipline et du comportement à l'intérieur du lycée
- Actualiser le Projet de vie scolaire
- Tisser du lien et relier tous les acteurs de la communauté en usant et développant tous les moyens de communication : affichage, expositions, carnet de correspondance, SMS, mails, rendez vous

2.2 AMÉLIORER LA COMMUNICATION

- Créer un espace réservé au CVL sur le site internet du groupe scolaire *Les Lauréats*
- Prévoir un lieu dédié à la rencontre les professeurs, professeurs principaux et membres de la direction avec les parents d'élèves

2.3 RENFORCER LES POSSIBILITÉS D'ÉCHANGES ET DE COMMUNICATION

- Informer tous les personnels des événements hebdomadaires par la tenue d'un agenda sur le site internet de l'établissement
- Centraliser et rendre accessible sur le site internet de l'établissement tous les comptes rendus des instances de l'établissement
- Fournir les trombinoscopes des enseignants et des élèves le plus tôt possible dans l'année

- Faire en sorte que les enseignants se concertent et communiquent plus facilement pour la mise en place des projets et EPI
- Utiliser systématiquement PRONOTE pour la communication des notes, du cahier de texte scolaire, des devoirs et des absences
- Permettre la participation d'un représentant de chaque discipline au conseil école-collège et le partage du compte-rendu des équipes

2.4 MAINTENIR UN HAUT NIVEAU D'EXIGENCE EN TERMES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

- Impliquer toute la communauté éducative dans la réflexion sur la sécurité de l'établissement et notamment en ce qui concerne les procédures
- Mieux informer sur les procédures d'hygiène et de sécurité et sur les travaux du CESC (conseil d'éducation à la santé et la citoyenneté)

2.5 FAVORISER UN CLIMAT SCOLAIRE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN

- Améliorer la qualité de l'environnement de travail que constitue la salle de classe
- Installer des équipements de loisirs extérieurs
- Instaurer des manifestations de type soirée des talents ou d'éloquence

2.6 EDUQUER À LA SOLIDARITÉ

- Suggérer des projets humanitaires et de solidarité
- Concrètement, venir en aide à des élèves en difficulté
- Proposer le tutorat entre élèves

2.7 SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À L'ÉCO-CITOYENNETÉ

- Faire de l'établissement un lycée UNESCO
- Organiser des sorties pédagogiques de sensibilisation et une semaine du développement durable
- Faire intervenir des acteurs du développement durable

- Procéder à des actions et des projets transdisciplinaires de protection de l'environnement, du tri sélectif des déchets de l'établissement
- Sensibiliser tous les acteurs de la communauté à l'économie des sources d'énergie et des matières premières



AXE 3

L'élève vit dans son établissement et interagit avec le monde

3.1 DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA CONVIVIALITÉ

- Instaurer un esprit familial et convivial en proposant et en organisant des manifestations festives avec l'APE : actions communes, organisation d'évènements culturels, repas interculturels, kermesse, cross solidaire
- Créer une association des anciens élèves inexistante à ce jour
- Officialiser des cérémonies structurantes et valorisantes : remise des diplômes du DNB, du baccalauréat, soirée des talents, de l'éloquence. Pérenniser la fête du lycée et présenter un spectacle de fin d'année
- Valoriser et s'enrichir de la diversité culturelle caractéristique de l'établissement
- Personnaliser les espaces de vie et de travail
- Souder les divisions par des voyages de classe : voyage de niveau CM2/6^e, seconde...
- Fidéliser les élèves à l'établissement avec pour objectif de réduire le taux d'évaporation des élèves

3.2 DÉVELOPPER LES ACTIONS CULTURELLES

- Développer les pratiques artistiques des élèves du primaire au lycée, mettre en place le parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève
- Développer les projets en partenariat avec des artistes ou artisans aboutissant à des productions artistiques, puis les présenter pendant la « semaine des arts » dans des lieux culturels extérieurs à l'établissement

3.3 DÉVELOPPER LES ACTIONS DE LECTURE-ÉCRITURE

- Organiser des ateliers d'écriture animés par un écrivain

- Contribuer au Club « journal scolaire »

3.4. RENFORCER L'OUVERTURE SUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE BURKINABÉ

- Impulser des manifestations interculturelles organisées par les parents de nationalités diverses : repas, chants, danses
- Valoriser la culture et la civilisation burkinabè et francophone en particulier dans le cadre de la préparation au CEP, et des cours de Français, d'Histoire géographie et d'éducation morale et civique
- Créer un club « culture Ouaga » sur le temps extra-scolaire
- Initier, développer et faire vivre les échanges sportifs
- Reconduire le cross de la solidarité organisé tous les ans par l'établissement
- Consolider le rôle de l'Association Sportive comme vecteur de rencontre et d'échange

3.5 OUVRIR L'ÉTABLISSEMENT SUR L'AFRIQUE ET LE MONDE

- Créer un jumelage avec un établissement UNESCO de France
- Développer l'e-Twinning avec des correspondants de lycées anglophones
- Développer une correspondance en ciblant des objectifs communs : rédaction d'un livre de recettes culinaires par exemple
- Réaliser une plaquette d'information sur la politique des langues
- Proposer des certifications en langue
- Accroître l'équipement et le matériel pédagogiques en langue
- Intégrer au projet d'établissement notre politique des langues vivantes en se référant aux visées de l'AEFE

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

AEFE:	Association des Établissement Français à l'Étrangers
AP:	Accompagnement Personnalisé
APE:	Association des Parents d'Élèves
ASSR:	Attestation de sécurité routière (niveau 1 en cinquième, niveau 2 en troisième)
BAC:	Diplôme français du Baccalauréat
BCD:	Bibliothèque Centre Documentaire
BDI:	Bureau de Documentation et d'Information
CDI:	Centre de Documentation et d'Information
CEP:	Certificat burkinabè d'Études Primaires
CESEC:	Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
CPE:	Conseiller Principal d'Éducation
CVL:	Le Conseil de la Vie Lycéenne
DNB:	Diplôme National français du Brevet
EMC:	Éducation Morale et Civique
EPI:	Enseignements Pratiques Interdisciplinaires
EPS:	Éducation Physique et Sportive
FLE:	Français Langue Étrangère
FLS:	Français Langue Seconde
FSE:	Foyer socio-éducatif
GSL :	Groupe Scolaire Les Lauréats
MENB:	Ministère de l'éducation Nationale Burkinabè
PAI:	Projet d'Accueil individualisé
PPRE:	Programme Personnalisé de Réussite Éducative
SVT:	Sciences et Vie de la Terre
TIC:	Technologies de l'Information et de la Communication
TOEFL:	Test of English as a Foreign Language, validation de la pratique de l'anglais



Professeur pilote:

Intitulé:



AXE 1

CONSTATS INITIAUX ISSUS DU DIAGNOSTIC :

OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTION

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

ECHEANCIER DE L'ACTION

RESULTATS ATTENDUS ET EVALUATION



Professeur pilote:

Intitulé:

AXE 2

CONSTATS INITIAUX ISSUS DU DIAGNOSTIC :

CONSTATS INITIAUX ISSUS DU DIAGNOSTIC :

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

ECHEANCIER DE L'ACTION

RESULTATS ATTENDUS ET EVALUATION



Professeur pilote:

Intitulé:

CONSTATS INITIAUX ISSUS DU DIAGNOSTIC :

CONSTATS INITIAUX ISSUS DU DIAGNOSTIC :

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

ECHEANCIER DE L'ACTION

RESULTATS ATTENDUS ET EVALUATION